



Carmignac Portfolio Climate Transition: Letter from the Fund Manager



Auteur(s)
Michel Wiskirski

Publié
28 Juillet 2023

Longue
5 m

+2.04%

Carmignac Portfolio
Climate Transition
performance

in the 2nd quarter of 2023
for the A EUR Acc share
class

+5.73%

Reference indicator's
performance

in the 2nd quarter of 2023
for MSCI AC World Index
Net Return (EUR)

+7.13%

Performance of the Fund
Year to date

versus +11.45% for the
reference indicator

*During the second quarter of 2023, the return of **Carmignac Portfolio Climate Transition** (A share class) was +2.04%, against its reference indicator, which rose 5.73%. The Fund has posted a performance of +7.13% year to date, versus its reference indicator +11.45%.*

Quarterly Performance Review

The macroeconomic backdrop was dominated by a large number of divergences, both geographic and sectoral, accompanied by a global disinflationary trend. The United States came through the quarter in fine fettle, with growth slowing but resilient, and inflation receding. While the US manufacturing sector clearly showed signs of weakness and even fragility, the service sector held up admirably. The very good financial health of households, characterized by a very substantial savings reserve accumulated during the pandemic period, was one of the main driving forces behind the good health of the US service sector. Backed by a robust US job market (with a historically high ratio of job vacancies to job seekers) and sharply rising wages, household consumption of services surprised on the upside. This economic resilience was accompanied by a reduction in inflationary pressures, contributing to an improvement in the real purchasing power of economic agents. This resilience led to a rise in US nominal and real interest rates. This was accompanied by a very good performance by US equities, particularly technology stocks, as evidenced by the performance of some of our holdings like Ansys and Autodesk. The quarter was also marked by the emergence of a new theme: artificial intelligence. While we are still in the early stages of its application in the real economy, artificial intelligence will undoubtedly shake up many sectors. The energy transition is set to benefit fully. Better management of power grids, greater efficiency in green energy generation, lower costs and greater predictability of supply and demand are just some of the benefits expected from artificial intelligence. At the heart of this new technological revolution is the semiconductor sector (graphics cards, memory, etc.), which has benefited from widespread initial interest, as witnessed by the rise in some of our stocks over the quarter (Taiwan Semiconductors Manufacturing, Samsung).

While the United States showed surprising economic health, the same cannot be said of the Chinese and European economies. The long-awaited reopening of the Chinese economy, following years of restrictions due to the pandemic, failed to live up to expectations. Household consumption of both goods and services has not really rebounded, except in very timid proportions. China's manufacturing sector also remained lackluster, benefiting neither from a rebound in external demand nor from reinvigorated domestic demand. Moreover, the real estate sector remains in dire straits (overcapacity, insufficient demand, sectoral over indebtedness) and continues to weigh on the wider economy, no longer contributing to its growth - quite the contrary. This disappointing reopening, to put it mildly, weighed on several commodities during the quarter, as evidenced by the decline in oil, as well as a good number of base metals such as copper and iron ore.

The European economy, for its part, also showed a lackluster level of activity. While the fall in commodity prices, particularly energy, was welcome (European gas prices fell over the quarter), the European manufacturing sector was likely in contraction during the quarter, given the weakness of business survey indicators (German PMI close to 40 and new orders below the 40 mark). While domestic demand failed to materialize, Chinese weakness exacerbated the deterioration in our European industries. In view of these sluggish economic indicators, we reduced some of our holdings, such as Schneider Electric, which had appreciated sharply since the start of the year. European stocks in the renewable energy sector suffered from further setbacks at Siemens Energy's wind power subsidiary. These weighed on the performance of some of our holdings, such as Vestas and Orsted, which we decided to increase in view of the idiosyncratic nature of the problems mentioned by Siemens Energy.

How is the fund positioned?

The fund maintains a strong exposure to renewable energy generators both on the other side of the Atlantic and on the old continent, as evidenced by our large holdings in Nextera Energy, RWE and SSE. These stocks should continue to benefit gradually from accelerated capital deployment against the backdrop of the Inflation Reduction Act. In addition, our broad exposure to the power semiconductor value chain remains fully relevant, given the increasingly intensive use of power semiconductors in the broader energy transition. Finally, we retain a significant industrial allocation, notably in recycling (Waste Management) and water treatment (Ecolab, Danaher).

What is our outlook for the coming months?

While a number of uncertainties remain, notably in terms of inflation and global growth, powerful green public policies such as the Inflation Reduction Act in the US attracted a great deal of capital spending at the start of the year and should support the investment cycle across the Atlantic and beyond. In this respect, we have seen numerous announcements in the field of batteries for electric vehicles from players such as LG Chem, as well as large-scale renewable energy projects which should continue to benefit our green infrastructure stocks such as Mastec.



A sustainable equity fund acting for climate change mitigation

Discover the fund page

Carmignac Portfolio Climate Transition A EUR Acc

ISIN: LU0164455502
Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Durée minimum de placement recommandée



Risques Principaux

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

RISQUE DE CONTREPARTIE : Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

RISQUES LIÉS À LA CHINE : Risques spécifiques liés à l'utilisation de la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect et autres risques liés aux investissements en Chine.

RISQUE DE LIQUIDITÉ : Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

RISQUE ACTION : Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

RISQUE MATIÈRES PREMIÈRES : Risque de baisse de la valeur liquidative due à la variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur.

RISQUE DE CHANGE : Risque lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation de l'OPCVM.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL : Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.

Informations légales importantes

Communication publicitaire. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. A destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique.

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your Interest" est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le prospectus, le KID, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KID doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le KID avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfin.be.

En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part.

Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM.

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)